

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU MARDI 5 MARS 2013
--

Convocation du 28/02/2013

L'an deux mil treize et le cinq mars, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).

Mme LE GAL Gaëlle, M. DEBACKER Pascal, Mme HAMON Carole, M.GOUET Jérôme, M. BOSSIERE Georges.

Absents représentés : M. MOREAUX Jean Marie, pouvoir à M BOSSIERE George - M. LOYANT Jean Marie, pouvoir à M OGIER Hubert - Mme MARIE ROSALIE Christelle pouvoir à Mme LE GAL Gaëlle

Absente excusée : Mme GODEFROY Renée

M DEBACKER Pascal est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 5 mars 2013 doit être modifié :

- *Préparation du BP 2013* : emplois d'avenir = 0.5 % - taxe transport = 2 %.
- *Etude des besoins en investissement* : école élémentaire = dans le cadre du PPMS il serait préférable que le compteur eau situé dans la cour de l'ex CCRO soit déplacé dans l'école.

Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour d'une nouvelle délibération concernant l'acquisition d'une parcelle (dossier écran anti bruit).

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE
--

Urbanisme

- Permis d'aménager modificatif SNC « Nexity conseil » déposé (correction des côtes de recul),
- Permis d'aménager EDIFIDES déposé (22 lots),
- Deux certificats d'urbanisme ont été délivrés,
- Quatre déclarations de travaux ont été déposées (isolation extérieure, abri de jardin, véranda, modification de façade),
- Une DIA a été signée (parcelle ZD 141),
- Dix permis de construire ont été déposés (9 concernent Le Lieu Castel).

QUESTIONS COMMUNAUTAIRES

Le débat d'orientation budgétaire est en cours. Certains projets pourraient être retardés, compte tenu des contraintes budgétaires de Caen la Mer.

QUESTIONS COMMUNALES

Vente de la parcelle ZD 125 (acquisition des terrains de l'écran anti bruit): le vendeur demande à la commune l'autorisation de réaliser un drainage en limite sud de la parcelle acquise par la commune s'il apparaissait nécessaire de le faire afin de protéger sa propriété d'éventuelles venues d'eaux excessives. Monsieur le Maire précise que les conditions de rejet sur la voirie communale seront définies au regard des capacités d'évacuation des fossés et réseaux d'eaux pluviales assurant l'assainissement de la voirie.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote du compte administratif 2012

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil.

Monsieur VINCENT Maurice est nommé président de séance.

Toutes sections confondues :

les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de 580 853.03 €

et les recettes de fonctionnement à la somme de 687 863.03 €

soit un excédent de clôture de 107 010.00 €.

Compte tenu du report de 45 840.37 € l'excédent de clôture global de fonctionnement s'élève à la somme de : 152 850.37 €.

Toutes sections confondues :

les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 272 671.00 €

et les recettes d'investissement à la somme de 261 873.00 €.

soit un déficit de clôture de 10 798.00 €.

Compte tenu du report de 199 614.44 € l'excédent de clôture global d'investissement s'élève à la somme de : 188 816.44 €.

Hors la présence du Maire, le compte administratif 2012 est voté à l'unanimité des membres présents.

Vote du compte de gestion 2012

Le compte de gestion de Monsieur le Trésorier est soumis à l'approbation du Conseil Municipal et approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat

Après avoir pris connaissance du compte de résultat du budget, soit un excédent de clôture en fonctionnement de 152 850.37 €, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Report R002 (fonctionnement) : 92 850.37 €.

Affectation à l'article 1068 : 60 000.00 €

L'excédent d'investissement sera repris automatiquement en report à nouveau (R 001) pour un montant de 188 816.44 €.

Vote du budget primitif 2013

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote du budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- o en section de fonctionnement à la somme de : 1 107 334.18 €
- o en section d'Investissement à la somme de : 910 816.44 €

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par chapitre

011 Charges à caractère général : 475 934.18

012 Charges de personnel et frais assimilés : 322 000.00

014 Atténuation de produits : 27 374.00

022 Dépenses imprévues : 48 538.00

65 Autres charges de gestion courante : 93 488.00

66 Charges financières : 40 000.00

Recettes de fonctionnement par chapitre

70 Produits des services du domaine & ventes diverses : 41 000.00

73 Impôts et taxes : 443 493.81

74 Dotations et participations : 518 990.00

75 Autres produits de gestion courante : 10 000.00

013 Atténuations de charges : 1 000.00

R002 Résultat reporté : 92 850.37

Investissement

Dépenses d'investissement par chapitre

16 Emprunts et dettes assimilés : 75 000.00

20 Immobilisations incorporelles : 0

21 Immobilisations corporelles : 258 461.72

020 Dépenses imprévues : 40 000.00

Restes à réaliser : 97 354.72

Recettes d'investissement par chapitre

16 Emprunts et dettes assimilés : 350 000.00
10 Dotations, fonds divers et réserves : 92 000.00
024 Produit de cessions d'immobilisations : 180 000.00
001 Reprise solde exécution (R001) : 188 816.44

Restes à réaliser : 0

Ce budget inclus à titre prévisionnel les conséquences en recettes et dépenses de notre entrée dans Caen la Mer. En l'absence de données, les provisions ont été définies par nos propres moyens.

Vote des taux d'imposition 2013

Le maire propose l'augmentation des taux d'imposition pour 2013 afin de faire face notamment au retour des compétences de la communauté, à la réforme des rythmes scolaires surcoût pour la commune estimé à 150 € / enfant), à la hausse des prélèvements (taxe transport/contrats d'avenir) mais aussi à la baisse annoncée de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF).

Il rappelle que les taux n'ont pas augmenté depuis 2002 et que les nouveaux lotissements ne seront porteurs de recettes que dans 2 ans. Il souhaite aussi éviter une trop forte hausse dans les années à venir.

La hausse des taux est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal :

- Taxe d'habitation : 8.95 % (8, 50 % en 2012)
- Taxe foncière propriétés bâties : 26.16 % (24, 83 % en 2012)
- Taxe foncière propriétés non bâties : 45.08 % (42,80 % en 2012)

Le budget primitif 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DETR 2013 : il s'agit de demander au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux une subvention afin de financer la 2^{ème} partie des travaux de réfection de la façade de l'école. Coût total de l'opération : 7 468.51 € HT. Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Retour des compétences en commune : Monsieur le Maire présente le courrier de Caen la Mer et la note jointe de la direction générale des services concernant les transferts de compétences consécutifs à la fusion de la CCRO dans Caen la Mer, il rappelle sa volonté de reprendre avant le 31/12/2013 les compétences :

- enfance/jeunesse – animation et loisirs – relations internationales
- voirie / espaces verts – réseau pluvial – éclairage public – accessibilité de la voirie.

Les engagements de chacun et la nécessité de respecter la volonté de chacun sont rappelés.

Ces retours sont indispensables pour faire face aux difficultés de gestion à venir.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **ZA « Les Rives de l'Odon »** : présentation d'un dossier réalisé par Normandie Aménagement qui propose 3 schémas de développement. Monsieur le Maire rappelle que l'emplacement est idéal et qu'il offre une vitrine de qualité aux entreprises ou commerces. La réflexion du projet doit garder l'état d'esprit initial (commerces, loisirs).
- ✓ **SDEC** : le rapport 2012 du SDEC Energie sur la concession Electricité est disponible en Mairie.
- ✓ **« Mouen Info »** : la prochaine parution comprendra un texte sur la hausse des impôts et une information sur la prochaine réunion publique qui se déroulera avant l'été.
- ✓ Demande de La Poste pour installer des CIDEX dans le lotissement du « Lieu Castel ». La commune demande des précisions (coût, entretien etc).
- ✓ Le courrier concernant le PLU intercommunal « une fausse bonne idée » a été envoyé à M Le Président de la République, Madame le ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, Monsieur le Député, Messieurs les Sénateurs, au Président de l'AMF. Pas de réponse à ce jour.
- ✓ Courrier de réponse au Président du Conseil Général sur son analyse de la réforme des cantons.

*Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 50 minutes.
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 2 avril 2013 à 20 h 30.*